



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 13315

Numéro SIREN : 501 091 953

Nom ou dénomination : 4 M COMPAGNIE

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2015 sous le numéro de dépôt 52690



1505274701

DATE DEPOT : 2015-06-11

NUMERO DE DEPOT : 2015R052690

N° GESTION : 2012B13315

N° SIREN : 501091953

DENOMINATION : 4 M COMPAGNIE

ADRESSE : 2 bis rue Dupont de l'Eure 75020 Paris

DATE D'ACTE : 2015/05/22

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

NATURE D'ACTE :

R1 22/05/15

4M compagnie
Sarl au capital de 300100 €
2 RUE DUPONT DE L'EURE
75020 PARIS
RCS PARIS B 501091953

12B133K

**Greffe du tribunal
de commerce de Paris**
Acte déposé le :

11 JUIN 2015

Sous le N° :

52640

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SARL
4M COMPAGNIE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Ali AISSA
Commissaire aux Comptes
39 rue de Moscou – 75008 PARIS
Inscrit auprès de la Compagnie de Paris

RAPPORT SUR LA TRANSFORMATION EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Madame et Monsieur les associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation de la société 4M COMPAGNIE et en application des dispositions du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social,
- De vous faire part de notre analyse de la situation de la société.

Mission sur la valeur des biens composant l'actif social, les avantages particuliers, les capitaux propres.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés, et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.
Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous vous précisons n'avoir connaissance d'aucun avantage particulier.

Mission sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences sont destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels fait de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Paris, le 22/05/2015

Ali AISSA
Commissaire aux Comptes